

REGIE DES EAUX DU PAYS BRIGNOLAIS (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE –MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (M.A.P.A)
RESTREINT SUITE A DECLARATION SANS SUITE DE LA PRECEDENTE CONSULTATION.

Code d'accès marchés sécurisés : 8X3Z78

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre: Régie des Eaux du Pays Brignolais – Cours de la Liberté – 7 Place Yves Testa - 83170 BRIGNOLES - Téléphone : 04.98.05.30.50 - Télécopie : 04.98.05.30.59 - Email : travauxrepb@brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Régie des Eaux du Pays Brignolais. L'entité adjudicatrice n'agit pas pour le compte d'autres entités adjudicatrices.

Objet du marché : Marché à procédure adaptée d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'élaboration d'un marché de services relatif à l'exploitation des stations d'épurations du Vabre et de Nicopolis - Brignoles

Type de marché : Marché de Services (Prestations Intellectuelles).

Caractéristiques du marché :

Il s'agit d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage concernant l'élaboration d'un marché de services relatif à l'exploitation des stations d'épurations du Vabre et de Nicopolis sur la commune de Brignoles.

L'objectif de cette mission est d'assister le maître d'ouvrage pour la mise en œuvre et le suivi du marché.

La présente consultation suit une première procédure adaptée déclarée sans suite.

Mode de passation Marché passé en Procédure Adaptée en application des articles L 2123-1 ; L 2124-3 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019.

Classification C.P.V.: 79110000-5 Services de conseils et de représentation juridiques – 66171000-9 Services de conseils financiers – 71300000-1 Services d'ingénierie.

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le Vendredi 31 Mai 2019 à 17h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Sans objet. Pièces déjà fournies lors de la précédente consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Valeur technique : 40% - Prix : 30 % - Délai : 30%.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr> (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif et technique : Régie des Eaux du Pays Brignolais – Cours de la Liberté – 83170 BRIGNOLES - Téléphone: 04.98.05.30.50 - Télécopie : 04.98.05.30.59 - Email : travauxrepb@brignoles.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le Mardi 21 Mai 2019